

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



21009110

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

14 JAN. 2021

DIVISION MONS

N° d'entreprise : **0456906226**

Nom

(en entier) : **SIMETI**

(en abrégé) :

Forme légale: **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue des Canadiens, 19 à 7330 Saint-Ghislain**

**Objet de l'acte : Constatation du décès du représentant permanent - Désignation du
représentant permanent - Désignation d'un administrateur coopté -
Transfert du siège social**

En date du 14 décembre 2020, à l'adresse zone artisanale de la Rivièrette, 9 à B-7330 Saint-Ghislain,
s'est réuni le conseil d'administration de la société anonyme SIMETI.

Sont ici présents :

-La société Anonyme de droit luxembourgeois, ELECTRICAL ENTERPRISE LUXEMBURG S.A., ayant son siège social à L-8279 Holzem, rue de Capellen 28 au Registre de Commerce et des Sociétés (RCS) Luxembourg sous le numéro d'immatriculation : B86890, ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur BARCA Antonio, nommé à cette fonction aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à Grass, le 11 décembre 2020.

-Mademoiselle VESPA Brenda

La séance est ouverte à 16 heures sous la présidence de Monsieur BARCA Antonio.

1) Décès du représentant permanent

Monsieur Edoardo Gianfranco VESPA, né à Tione (Italie) le 18 juillet 1955, alors domicilié à L-8081 Bertrange (Luxembourg), rue de Mamer, 32 et décédé à Saint-Ghislain, le 16 novembre 2020.

2) Désignation du nouveau représentant permanent

ELECTRICAL ENTERPRISE LUXEMBURG SA, ayant été nommée administrateur délégué le 9 octobre 2020 par l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme SIMETI, désigne la personne qui exercera la fonction de représentant permanent en application de l'article 2 :55 du CSA.

Il est nommé en qualité de représentant permanent de la SA SIMETI, Monsieur Antonio BARCA, né le 24 juin 1963 à Frameries, demeurant à 7340 Colfontaine, rue du Bois l'Evêque 26. Il a été également procédé à la régularisation de ce mandat pour une durée de six ans, à compter du 17 novembre 2020 soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2026.

3) Désignation d'un administrateur coopté

Le conseil administration a décidé de coopter Mademoiselle VESPA Brenda, née le 9 novembre 1989 à Boussu, demeurant à 7330 Boussu, rue Neuve 162, à la fonction d'administrateur depuis le 17 novembre 2020 en remplaçant de feu Monsieur VESPA Edoardo, et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

4) Transfert du siège social

Le conseil d'administration décide à l'unanimité des voix de modifier la localisation du siège social à l'adresse suivante :

- Zone artisanale de la Rivièrette, 9 à B-7330 Saint-Ghislain, qui se situe dans le ressort du Tribunal de l'Entreprise de Hainaut – division Mons.

Le conseil d'administration a reconduit le mandat du Président du Conseil d'Administration de Monsieur Antonio BARCA pour une durée prenant effet en date du 17 novembre 2020 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2026.

Le conseil d'administration ratifie les actes posés par son administrateur délégué et son administrateur et ce depuis le 17 novembre 2020.

Fait à Saint-Ghislain, le 14 décembre 2020.

(S) la SA ELECTRICAL ENTERPRISE LUXEMBURG
Représentée par Antonio BARCA

Administrateur
Brenda VESPA